COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 5 Mars 2020

<u>1° Budget primitif</u> <u>2020 – Lotissement Chantepie</u>

M. Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les informations transmises par les services de la DGFIP: les résultats du budget Lotissement Chantepie ne peuvent pas être repris au budget principal 2020 considérant que la délibération de clôture du budget Lotissement Chantepie n'a pas été prise en 2019,

Vote par 12 voix pour

• Le budget primitif 2020 du Lotissement « Chantepie » :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
16 757.66 €	16 757.66 €	65 812.56 €	65 812.56 €	

La clôture du budget « Lotissement Chantepie » au 31 décembre 2020.

2° Budget principal : décision modificative n° 1

Considérant que les résultats d'exercice 2019 du budget Lotissement Chantepie ne peuvent pas être transférés au budget primitif Principal 2020,

Décision modificative de crédits comme suit :

CECTION DE EON	CTIONNEMENT					
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre/Article	Libellé	Dépenses	Recettes			
002	Excédent de fonctionnement		+ 16 752.56 €			
	reporté					
6521	Déficit budget annexe	+ 16 752.56 €				
675/042	Valeur comptable des immobilisations	- 49 100.00 €				
775	775 Produits des cessions		- 49 100.00 €			
	d'immobilisations					
Total décision modificative n° 1		- 32 347.44 €	- 32 347.44 €			
Pour mémoire Budget Primitif 2020		962 135.67 €	962135.67 €			
TOTAL section de fonctionnement		929 788.23 €	929 788.23 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre/Article	Libellé	Dépenses	Recettes			
001	Solde d'exécution positif reporté		- 65 812.26€			
27638	Autres immobilisations		+ 65 812.26 €			
	financières					
2111/040	Terrains nus		- 49 100.00 €			
024	Produits des cessions		+ 49 100.00 €			
	d'immobilisations					
Total décision modificative n° 1		0	0			
Pour mémoire budget primitif 2020		892 638.56 €	892638.56 €			
Total section d'investissement		892 638.56 €	892 638.56 €			